



En vert dans le document, les nouvelles directions attendues en 2011 par le jury.

1 - Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

Impulsion politique

- ▶ Implication du premier élu
- ▶ Délibération du projet à l'unanimité
- ▶ Signature d'engagements nationaux ou internationaux (processus d'Aalborg, Objectifs du millénaire, Pacte mondiale des autorités locales ...)
- ▶ Appartenance à un réseau d'acteurs sur le développement durable
- ▶ Vote d'un budget spécifique
- ▶ Création d'un Comité stratégique pluri-acteurs

Pilotage du projet

- ▶ Implication du directeur général des services, secrétaire de mairie
- ▶ Création d'un service spécifique
- ▶ Création d'un Comité d'animation transversale et non « pyramidale »
- ▶ Accompagnement par une structure extérieure

Mobilisation des ressources humaines

- ▶ Formation des élus et des services
- ▶ Création d'un réseau de référents
- ▶ Organisation de séminaires internes
- ▶ Organisation d'appels à projets auprès des agents
- ▶ Elaboration d'une stratégie interne d'éco-responsabilité
- ▶ Mise en place d'une politique de management responsable (recrutement, évolution et évaluation annuelle)

Implication des partenaires et des citoyens

- ▶ Sensibilisation et formation des acteurs territoriaux au développement durable (séances publiques, journal local, affiches, sites Internet, campagne d'information ...)
- ▶ Création d'un réseau d'ambassadeurs développement durable sur le territoire
- ▶ Organisation d'appels à projets auprès de la population
- ▶ Cartographie des parties prenantes : représentativité et diversité des citoyens et des acteurs

Concertation avec les acteurs locaux

- ▶ Participation des partenaires au pilotage du projet (comité partenarial)
- ▶ Organisation de la concertation avec les parties prenantes (instances de dialogue, définition d'une charte de concertation)
- ▶ Représentativité des partenaires dans les instances de concertation (entreprises, établissements publics, citoyens, associations, autres collectivités)
- ▶ Outils (forums, enquêtes, etc. : de l'information à la coproduction) et lieux (conseils de quartiers, bars, web) de concertation

Contractualisation avec les partenaires

- ▶ Eco-conditionnalité des aides
- ▶ Contribution volontaire des partenaires à la stratégie développement durable de la collectivité
- ▶ Signature de contrats d'objectifs avec les partenaires

Evaluation de la démarche

- ▶ Participation des acteurs à la construction du dispositif et à l'évaluation
- ▶ Conception des indicateurs en amont de la formalisation de la stratégie
- ▶ Réalisme et pragmatisme des indicateurs (en nombre limité)
- ▶ Périmètre des indicateurs retenus (indicateurs globaux, stratégiques, de suivi, de gouvernance...)

- ▶ Evaluation en continu du projet
- ▶ Construction d'un observatoire pour le recueil des données
- ▶ Transparence des résultats
- ▶ Mise en évidence des améliorations
- ▶ Restitution dans un rapport développement durable

2 - Vision stratégique et plans d'actions

Axes stratégiques et prospective

- ▶ Adéquation entre les axes retenus, le diagnostic et les compétences de la collectivité
- ▶ Participation des acteurs territoriaux à l'élaboration des axes stratégiques
- ▶ Définition d'objectifs mesurables assortis d'échéances à court, moyen et long termes (vision prospective)
- ▶ Prise en compte des objectifs nationaux, européens et internationaux (objectifs du millénaire, engagements de San Francisco, plan Climat national, stratégie nationale du développement durable, ...)

Zonage des actions

- ▶ Cartographie des actions de développement durable sur le territoire
- ▶ Part des acteurs concernés par l'action
- ▶ Maillage du territoire

Articulation des politiques publiques :

- ▶ Dialogue et interactions entre les échelles territoriales
- ▶ Prise en compte de la stratégie développement durable dans les outils réglementaires : PLU, SCOT...
- ▶ Existence de réseaux (type réseau agenda 21)

Partenaires financiers

- ▶ Identification des partenaires à associer aux actions
- ▶ Montage de dossiers financiers (banques, Commission européenne, ADEME, ...)
- ▶ Signature de contrats d'objectifs (contrat de performance énergétique, ...)

3 - Actions réalisées, exemplarité et innovations

Exemplarité de l'administration

- ▶ Prise en compte des opportunités du nouveau code des marchés publics
- ▶ Signature d'une charte des achats durables
- ▶ Elaboration d'une stratégie globale d'éco-responsabilité en interne
- ▶ Mise en place d'un plan de déplacement de l'administration
- ▶ Autres :

Lutte et adaptation au changement climatique

- ▶ Maîtrise des consommations
- ▶ Développement des énergies renouvelables
- ▶ Développement des transports non-polluants
- ▶ Réduction des déchets à la source et renforcement du tri-sélectif
- ▶ Construction de quartiers durables
- ▶ Maîtrise de l'étalement urbain
- ▶ Anticipation des conséquences des migrations climatiques
- ▶ Gestion des risques climatiques
- ▶ Elaboration d'un plan Climat

Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles

- ▶ Définition de zones de protection (trame verte, trame bleue, ...)
- ▶ Réduction des phytosanitaires
- ▶ Connaître et protéger la biodiversité (Atlas de biodiversité, ...)
- ▶ Protection des ressources naturelles

Lutte contre les exclusions et les discriminations

- ▶ Lutte contre l'habitat insalubre
- ▶ Création d'épiceries sociales et solidaires
- ▶ Accessibilité des personnes à mobilité réduite
- ▶ Création de dispositifs d'insertion
- ▶ Autres :

Soutien à l'économie sociale et environnementale

- ▶ Soutien à la RSE des entreprises
- ▶ Accompagnement des PME-PMI

- ▶ Eco-conditionnalité des aides
- ▶ Soutien à l'agriculture biologique
- ▶ Promotion du tourisme durable
- ▶ Encouragement, accompagnement des démarches écocitoyennes

Epanouissement humain : santé environnementale, culture et sport

- ▶ Education à une alimentation saine
- ▶ Prévention des risques sanitaires liés à la pollution
- ▶ Valorisation de la diversité culturelle
- ▶ Encouragement aux échanges interculturels
- ▶ Accessibilité aux politiques culturelles et sportives (coût, handicap)
- ▶ Développement des sports pour tous
- ▶ Incitation des clubs sportifs au covoiturage
- ▶ Autres...

Education au développement durable

- ▶ Organisation de campagnes d'information
- ▶ Utilisation des TIC
- ▶ Création d'un observatoire
- ▶ Soutien aux Agenda 21 scolaires
- ▶ Organisation d'appels à projets
- ▶ Autres :

Coopération internationale, exemples :

- ▶ Signature des objectifs du millénaire
- ▶ Renforcement de l'autonomie des communes
- ▶ Mise en place de jumelages d'Agenda 21
- ▶ Soutien au projet de coopération internationale
- ▶ Soutien au Commerce équitable
- ▶ Autres :

4 - Communication et promotion territoriale

- ▶ Communication institutionnelle de la politique de développement durable (portage interne, outils, évaluation)
- ▶ Mobilisation des acteurs du territoire, en continu et sur le long terme (portage, méthodologie, outils)
- ▶ Promotion et attractivité territoriale
- ▶ Développement de filières

5 - Evaluation globale du projet

- ▶ Exemplarité, transférabilité et viabilité du projet
- ▶ Caractère novateur de la démarche